

SERVICES D'INSPECTION TECHNIQUE RÉGIONAUX OPTIONS DE SERVICE POUR LES ENTREPRENEURS

En personne

Vous pouvez soumettre vos demandes en personne à l'un des bureaux de Service Nouveau-Brunswick se trouvant à Bathurst, à Campbellton, à Moncton, à Edmundston, à Fredericton, à Miramichi, à Saint John et à Woodstock. Pour obtenir l'adresse ou les heures d'ouverture d'un bureau, veuillez visiter le site [SNB](#) ou composer le 1-888-762-8600.

En arrivant au bureau de Service Nouveau-Brunswick, vous recevrez un numéro indiquant votre place dans la file d'attente des clients. Les services ne sont pas fournis selon le principe du premier arrivé, premier servi, car la longueur et la complexité des services varient énormément. Les services sont classés par ordre de priorité dans le système de file d'attente pour que tous les clients bénéficient de la même norme en matière de temps d'attente.

Options de soumission	Options de retour	Options de paiement
En personne	En personne, au temps de traitement	Transfert électronique de fonds (TEF), argent comptant, chèque, cartes de débit et cartes de crédit

Courriel ou télécopieur

Les documents suivants DOIVENT être joints quand une demande est envoyée pour traitement par courriel ou télécopieur :

- Une [liste de contrôle](#) remplie
- Une demande remplie à l'aide des nouveaux formulaires mis à jour – [Formulaires les plus en demande](#)
- Les pièces justificatives s'il y a lieu (p. ex. pour les travaux d'électricité, permis de construire ou dispense).

Si vous choisissez d'envoyer votre demande par télécopieur ou par courriel, le délai de traitement normalisé de 48 heures s'appliquera. L'exception à cette règle s'appliquera en fin de semaine et les jours fériés. Voir le tableau à la page suivante.

Les demandes incomplètes ne seront pas traitées, et on avisera l'entrepreneur en cause de soumettre sa demande de nouveau.

Options de soumission	Options de retour	Options de paiement
Télécopieur : (506) 462-2013 Courriel : TIS@SNB.ca	Par télécopieur, courriel ou la poste En passant le prendre à l'un des huit bureaux de SNB	Transfert électronique de fonds (TEF) TEF, argent comptant, chèque, cartes de débit et cartes de crédit

Horaire pour les demandes remplies et les pièces justificatives envoyées à SNB par télécopieur ou courriel		
Télécopie soumise	Le permis ou la licence sera disponible	Lors de la cueillette à SNB
Lundi avant 12 h	Mardi avant 16 h	À votre arrivée au bureau de Service Nouveau-Brunswick, vous recevrez un numéro indiquant votre place dans la file d'attente des clients. Quand votre numéro est annoncé, vous devriez avoir votre numéro de licence prêt pour que le préposé au service à la clientèle puisse extraire votre demande remplie et prendre votre paiement si vous ne l'avez pas déjà fait en utilisant le transfert électronique de fonds (TEF).
Lundi après 12 h	Mercredi avant 12 h	
Mardi avant 12 h	Mercredi avant 16 h	
Mardi après 12 h	Jeudi avant 12 h	
Mercredi avant 12 h	Jeudi avant 16 h	
Mercredi après 12 h	Vendredi avant 12 h	
Jeudi avant 12 h	Vendredi avant 16 h	
Jeudi après 12 h	Lundi avant 12 h	
Vendredi avant 12 h	Lundi avant 16 h	
Vendredi après 12 h	Mardi avant 12 h	
Samedi et dimanche	Mardi avant 16 h	
Jours fériés : Les demandes soumises un jour férié recevront d'office une date de soumission avant 12 h le jour ouvrable suivant le jour férié.		

Par la poste

Justice et Sécurité publique
Services d'inspection technique
460, Two Nations Crossing, C. P. 6000
Fredericton (N.-B.) E3B 5H1

Options de soumission	Options de retour	Options de paiement
Par la poste	Par la poste	Chèque

La demande doit être entièrement remplie, sur les formulaires révisés; dans le cas contraire, il ne sera pas possible de la traiter. Toutes les pièces justificatives, si elles sont requises, doivent également accompagner le formulaire de demande dûment rempli, quelle que soit l'option de communication retenue pour la soumission (p. ex. pour les travaux d'électricité, permis de construire ou dispense).

Pour éviter les retards dans le traitement, veuillez consulter les exemples de demandes remplies et les bulletins d'information concernant les changements relatifs à votre métier en particulier à l'adresse : http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/jsp/securite_publicque/content/securite_et_protection/content/services_dinspection_technique.html

Pour poser des questions ou demander de l'aide, veuillez composer le 1-888-659-3222.